|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.15/AC.1/151 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale11 juin 2018FrançaisOriginal: anglais et français |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**

**Réunion commune de la Commission d’experts du RID et du Groupe de travail
des transports de marchandises dangereuses**

Genève, 17-21 septembre 2018

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour**

 Ordre du jour provisoire de la session d’automne 2018[[1]](#footnote-2), [[2]](#footnote-3)\*\*, [[3]](#footnote-4)\*\*\*

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 17 septembre 2018 à 10h00

1. Adoption de l’ordre du jour.

2. Citernes.

3. Normes.

4. Interprétation du RID/ADR/ADN.

5. Propositions diverses d’amendements au RID/ADR/ADN:

a) Questions en suspens;

b) Nouvelles propositions.

6. Rapports des groupes de travail informels.

7. Accidents et management de risque.

8. Élection du bureau pour 2019.

9. Travaux futurs.

10. Questions diverses.

11. Adoption du rapport.

1. Voir aussi la lettre RID-18010-RC de l’Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF). [↑](#footnote-ref-2)
2. \*\* Les notes explicatives seront distribuées sous la cote ECE/TRANS/WP.15/AC.1/151/Add.1. [↑](#footnote-ref-3)
3. \*\*\* Les délégués sont priés de s'inscrire en ligne avec le système d'enregistrement en ligne sur le site web de la CEE-ONU **https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=vDCWNX**. À l'arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent obtenir un badge d'identification à la Section de la sécurité et de la sûreté située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat par téléphone (ext. 71992). Pour une carte du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, voir le site web (http://www.unece.org/meetings/practical.html) [↑](#footnote-ref-4)